ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 009 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE l'ancien ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Réjean Hébert, autorisait le 22 mars 2013, la conception et la réalisation d'un projet de relocalisation des activités de Partagec, avec construction d'une nouvelle buanderie, pour desservir les établissements de santé de la région de la Capitale-Nationale;

ATTENDU la décision de l'actuel ministre de la Santé et des Services sociaux, de surseoir au projet de relocalisation et de construction de cette buanderie;

ATTENDU l'engagement pris par le Ministère, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, la direction de Partagec inc. et les établissements publics clients de Partagec;

ATTENDU QUE la fermeture de Partagec inc, signifierait une perte définitive d'expertise pour les établissements publics de la région;

ATTENDU QUE la fin des opérations de Partagec inc. entraînerait la perte de 160 emplois de qualité, ce qui affecterait de nombreuses familles québécoises;

ATTENDU QUE le projet est autofinancé et permettrait de maintenir des services de qualité à des coûts très compétitifs;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous réclamons que le ministre de la Santé et des Services sociaux annule sa décision et entérine le projet de relocalisation des activités de Partagec et de construction d'une nouvelle buanderie.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Agnès Maltais, députée de Taschereau

06 février 2015

Date de signature de l'extrait